

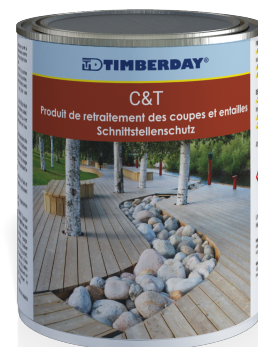
REF : CTVERT

C&T

Retraitement des coupes et entailles des bois traités en autoclave.

- ✓ **TRAITE LES COUPES DE BOIS**
- ✓ **ACTION INSECTICIDE ET FONGICIDE**
- ✓ **REDONNE LA TEINTE DU BOIS TRAITÉ EN AUTOCLAVE**

Le C&T est un produit professionnel de traitement en phase aqueuse destiné au traitement des coupes de bois traités pour les classes d'usage 2, 3.1 et 3.2. Il apporte une protection préventive efficace contre les champignons lignivores, les insectes xylophages et les termites.



Usage	Bois de classe d'emploi 2, 3.1 et 3.2 – Les bois traités ne doivent pas être en contact avec le sol, ni en contact permanent avec de l'eau.
Concentration	Prêt à l'emploi.
Aspect	Liquide bleu. En s'oxydant, il donne au bois une teinte verte se rapprochant de celle du bois traité en autoclave.
Conditionnement	1 kg – 2,5 kg
Matières actives	Carbonate de cuivre : 20,0 g/kg – Borate de N-didécyl-N-dipolyéthoxyammonium : 10,0 g/kg
Densité	1,02 g/cm ³ à 20°C
pH	9,6 (à 20°C)
Rétention minimum	80 g/m ²

Domaine d'utilisation

Le traitement industriel du bois en autoclave conduit à une protection efficace contre les champignons et insectes xylophages.

Cependant, lorsque les bois ainsi traités nécessitent d'être recoupés ou percés, les coupes doivent être re-traitées avec le C&T afin que le bois soit de nouveau complètement protégé.

Préparation du support

Le bois doit être nu, propre, dépoli et sec à moins de 25% d'humidité.

Application

Le C&T est prêt à l'emploi et ne nécessite aucune dilution. Bien remuer avant l'emploi. Appliquer au pinceau deux couches abondantes sur la surface des entailles (au minimum 80g/m²). Laisser pénétrer entre les deux couches.

Laisser sécher dans un endroit aéré à l'abri de la pluie pendant le temps de fixation, soit au moins 24 heures avant manipulation. Les surfaces des bois traités avec le C&T ne doivent, en aucun cas, être en contact avec le sol et en contact permanent avec de l'eau.

Après le travail, se laver soigneusement le visage et les mains.

Ne pas appliquer en-dessous de +5°C ni en plein soleil.

Nettoyage des outils :

Après utilisation, rincer immédiatement le pinceau avec de l'eau. Avant le nettoyage, enlever au maximum les restes de produit du pinceau. Ne pas rejeter les eaux de nettoyage dans l'environnement.

Stockage :

Conserver le produit dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit sec, entre +5°C et +35°C.

Conserver hors de la portée des personnes non autorisées, en particulier des enfants.

Ne pas stocker en présence de denrées alimentaires.

Respecter la réglementation concernant la protection de l'environnement.

Conservation : 2 ans en emballage d'origine non entamé et à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité

Précautions d'emploi

Respecter les précautions standards d'hygiène.

Lire la fiche de données de sécurité du produit.

Lors de l'utilisation respecter en particulier les consignes de sécurité mentionnées sur l'emballage.

Ventiler le local où le produit est utilisé. Ne pas inhaler de vapeur ou de brouillard contenant le produit.

Lors de l'utilisation, porter des vêtements de protection appropriés, des gants et des lunettes de protection (se protéger les yeux des éclaboussures). Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Ne doit pas être mélangé avec d'autres produits de traitement.

Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Essuyer les coulures après application du produit.

Après le travail, laver soigneusement les mains et le visage à l'eau respectivement avec un détergent approprié.

Vider soigneusement les emballages et les rendre inutilisables.

Ne pas vider dans les égouts. Eviter le rejet dans le sol. Les restes de produit, ainsi que les récipients vides doivent être éliminés dans un site agréé, conformément à la législation en vigueur.

Respecter les directives relatives à la protection de la nappe phréatique, des eaux de surface et de l'environnement en général.

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du produit et aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 65 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris, France, Téléphone : +33 1 40 44 30 00).

Remarques générales

Tout usinage du bois après traitement nécessite un nouveau traitement.

Aucun traitement insecticide n'est efficace sur un bois déjà contaminé par des insectes de bois frais (exemple Sirex).

Le produit de traitement contient des substances actives biocides pour le traitement contre les insectes xylophages et les champignons. N'utiliser qu'aux endroits où la protection des bois est nécessaire.

Une utilisation abusive peut porter atteinte à la santé et à l'environnement.

Toute utilisation pour un usage non conforme à nos préconisations est strictement déconseillée.

Il convient de respecter les précautions habituelles relatives à l'emploi des produits de préservation du bois.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité.

Respectez les précautions d'emploi.